

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 10 (1902)
Heft: 11

Artikel: Ephémérides d'octobre 1803
Autor: P.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-11617>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

paient de la soulde des 25 eslus ou le faict de la guerre a este expedier de faire une giette sus ungchg ce qua este faict sellon le meilleur avis et puissance dungchg dont a ladite comune a este advance Que seulla quilz ne vouldra satisfaire que lon luy levera pour satisfaction dycelle de son bien Et puis lexpellir des communages et pasquerages de la paroisse affin que ne soyons desporveuz. Nottifiez silz a aulcungs quilz vuillie murmurier sus cela et sus la giette quilz se avancent pour dire leurs raysons lhors les s^{rs} de conseil leur ballieront jour a aller par devant mr le ballif surquoy na heu nulz quilz ayé contradict. Ains ontz icelle giette ratifiee.

ÉPHÉMÉRIDES D'OCTOBRE 1803

18 septembre. Prise de Berne par les troupes insurgées contre le gouvernement helvétique. Ce dernier se réfugie à Lausanne.

23 septembre. Proclamation du gouvernement fugitif au peuple vaudois.

29 septembre. Lausanne. Toute l'élite du Pays de Vaud est actuellement sous les armes.

29 septembre. Morat est occupée par les insurgés.

30 septembre. Morges. Arrestation du colonel F. de Rovéréa, un des chefs du *Comité Insurreateur*, dont le but est de ramener Vaud sous le régime bernois.

30 septembre. Orbe. Le major Pillichody, chef militaire du *Comité Insurreateur*, avec une troupe composée de gens de Sainte-Croix et du district de Grandson, portant la cocarde bernoise, s'empare de la ville d'Orbe.

30 septembre. Lausanne. Vers midi, on fait battre la générale. En moins de deux heures on rassemble toutes les milices qu'on a pu trouver, et ces troupes sont immédiatement dirigées sur Orbe, où elles arrivent dans la nuit.

1^{er} octobre. Orbe. Dans la nuit, Reymond, ancien chef des *Bourla papey*, tente une attaque sur Orbe. Il est repoussé avec perte et grièvement blessé.

1^{er} octobre. Orbe. Attaque de la ville par les troupes vaudoises. Pillichody et ses gens prennent la fuite.

2 octobre. Orbe. Arrivée du préfet Monod et de Muret, inspecteur général. Les recherches faites pour atteindre Pillichody sont infructueuses.

2 octobre. Lausanne. De Rovéréaz est dans les prisons de l'hôpital.

2 octobre. Lausanne. Le citoyen Reymond a été amené ici. Il n'est pas aussi dangereusement blessé qu'on l'avait dit d'abord.

3 octobre. Faoug. Bataille entre les insurgés et les troupes helvétiques. Celles-ci sont bientôt en pleine déroute, et se replient en désordre sur Lausanne.

4 octobre. Lausanne. Vers les 6 heures du matin, arrivée des soldats fugitifs ; ils disent que la déroute est complète et que tout est perdu sans ressource.

4 octobre. Lausanne. Vers $6 \frac{1}{2}$ heures, on bat la générale.

4 octobre. Lausanne. 7 heures. Arrivée du général Andermatt, vaincu hier, et de ses officiers, avec des canons et caissons. On annonce qu'une colonne des insurgés est à Montpreveyres. Ordre est donné de fermer les boutiques. Le gouvernement prend quelques mesures de défense.

4 octobre. Lausanne. Arrivée du général Rapp, aide de camp de Bonaparte. Il se rend chez Verniac, ministre de France, et ensemble ils se dirigent vers la maison Steiner où le Sénat est rassemblé. Il lui communique une proclamation du Premier Consul, ordonnant aux insurgés de poser les armes et au Gouvernement helvétique de reprendre ses fonctions. Le Sénat reçoit cette communication avec une vive reconnaissance et la fera aussitôt publier.

4 octobre. Lausanne. Départ de Rapp qui se rend au quartier général de Bachmann, chef des troupes de l'insurrection.

4 octobre. Moudon. Arrivée des troupes de Bachmann.

5 octobre. Lausanne. On espère que Bachmann a obéi à l'injonction de Bonaparte. Cependant, en tout état de cause, on bat la générale et on envoie des troupes sur les hauteurs dominant la ville.

5 octobre. Lausanne. Proclamation du préfet H. Monod, rassurant la population.

5 octobre. Moudon. Armistice entre les belligérants.

6 octobre. Lausanne. Une panique s'empare d'un grand nombre d'habitants. Plusieurs veulent quitter la ville, emportant ce qu'ils ont de plus précieux.

7 octobre. Lausanne. La suspension d'armes entre les belligérants est définitivement conclue.

Ont signé, pour les Helvétiques, le général von der Weidt ; pour les insurgés, le colonel J.-A. d'Herrenschwand.

8 octobre. Lausanne. Nouvelles craintes causées par la fausse nouvelle que les insurgés attaquent Bulle et Vevey.

9 octobre. Vevey. Les municipalités du district présentent au ministre de France une adresse de remerciements.

10 octobre. Lausanne. Arrivée du général Rapp, venant de Berne. On le salue par des coups de canon.

11 octobre. Lausanne. On lève le camp des troupes helvétiques, formé près du Châlet à Gobet.

| Beaudéjé

12 octobre. Lausanne. Rapp a fait un voyage à Genève. Il est aujourd'hui de retour.

13 octobre. Lausanne. Arrivée de quelques députés apportant à Rapp la réponse de la Diète de Schwytz. Celle-ci déclare se soumettre à la médiation de Bonaparte.

14 octobre. Lausanne. Le gouvernement helvétique se prépare à rentrer à Berne. Les milices vaudoises reçoivent l'ordre de gagner leurs foyers.

15 octobre. Lausanne. M. de Rovéréaz est remis en liberté.

17 octobre. Berne. Ordre de déposer tout insigne arboré à l'occasion des précédents troubles.

19 octobre. Lausanne. Le gouvernement est reparti ce matin pour Berne.

23 octobre. Berne. Dans la nuit sont arrivées ici les troupes du général Ney.

23 octobre. Lausanne. Dans la soirée, arrivée des troupes françaises, la 704^e demi-brigade, venant de Bienne.

25 octobre. Lausanne. On commence la vente des biens nationaux.

25 octobre. Lausanne. Arrêté du préfet national convoquant ici quelques députés à la Diète cantonale, anciens et nouveaux, aux fins de procéder à la nomination des députés vaudois à la *Consulte helvétique*.

31 octobre. Lausanne. Par ordre du préfet national, une prière d'action de grâce devait avoir lieu aujourd'hui, dimanche, dans toutes les églises. Elle est renvoyée au 7 novembre.

(A suivre).

P. M.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

La Société suisse d'héraldique a tenu le 29 octobre sa onzième assemblée générale annuelle à Stans. Bien que le temps fut assez peu engageant, ce qui a sans doute empêché une participation plus forte, une vingtaine de fidèles ne se sont pas laissé décourager et n'ont pas eu à s'en repentir, car la réunion peut être considérée comme l'une des plus importantes que la Société compte à son actif. Les premières heures de l'après-midi ont été consacrées à la visite du musée, fort intéressant pour l'histoire locale ; de l'Hôtel de Ville, avec ses vieux drapeaux historiques et sa galerie des portraits des landammänner de Nidwald ; de l'église, avec sa chapelle mortuaire ; puis à une exposition héraldique